

REGLEMENT AQUATERRA SWIMRUN 2019

ORGANISATION

AQUATERRA SWIMRUN est épreuve sportive alliant des sections « Trail » et des sections « Natation » créée en 2017 dans le cadre de la manifestation sportive dénommée « TRAIL AQUATERRA » créée en 2011 à l'occasion des 60 ans du barrage de Bort-les-Orgues (19), ayant lieu autour de la retenue sur 3 départements, la Corrèze, le Cantal et le Puy de Dôme et 2 régions, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine.

L'organisation est assurée par l'association Well'Com Organisation.

NATURE ET DEROULEMENT DES EPREUVES

Trois parcours sont proposés se déroulant en milieu naturel, empruntant des sentiers de randonnée et des hors-pistes sur des propriétés privées et publiques, et des sections de natation sur un domaine propriété d'EDF qui autorise l'organisation du SWIMRUN par convention avec Well'Com Organisation.

AQUATERRA SWIMRUN est réservé à des personnes entraînées et en bonne condition physique.

Chaque course se déroule en une seule étape, à allure libre et donne lieu à un classement. Le chronométrage est assuré par Cantal Chrono Event.

Les concurrents participent librement, en toute responsabilité, à leurs propres risques et ne peuvent pas tenir l'organisation responsable de tout accident pendant la course, vol ou perte de matériel et/ou objets personnels.

L'organisation et les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents. Il est obligatoire d'assister au briefing d'avant course donné 5 minutes avant le départ.

Les concurrents souhaitant abandonner ont l'obligation d'abandonner sur un point de contrôle. Les concurrents abandonnant seront rapatriés à l'arrivée par l'organisation. En cas de refus de rapatriement, l'organisation déclinera toute responsabilité vis-à-vis d'incidents pouvant impliquer le concurrent. En cas d'abandon, le dossard sera retiré et le concurrent mis hors-course.

- Format XS « Sur la trace de l'Ecureuil » Barrage / Château de Val, environ 5 km dont 1 de nage
 - Détail des sections :
 - TRAIL / 2000 m
 - NATATION / 390 m
 - TRAIL / 860 m
 - NATATION / 630 m
 - TRAIL / 1430 m
- Format M « L'Artensiel » Barrage / Plage de la Grange Haute, environ 15 km dont 2.3 de nage
 - TRAIL / 2000 m
 - NATATION / 390 m
 - TRAIL / 860 m
 - NATATION / 630 m
 - TRAIL / 1430 m
 - NATATION / 790 m
 - TRAIL / 1900 m
 - TRAIL / 3000 m
 - NATATION / 600 m
 - TRAIL / 2400 m
- Format L : « Autour du Château de Val » Barrage / Bort-les-Orgues, environ 25 km donc 3.2 de nage
 - TRAIL / 2000 m
 - NATATION / 390 m
 - TRAIL / 860 m
 - NATATION / 630 m
 - TRAIL / 1430 m
 - NATATION / 790 m
 - TRAIL / 1900 m
 - NATATION / 430 m
 - TRAIL / 1510 m
 - NATATION / 200 m
 - TRAIL / 4730 m
 - NATATION / 760 m
 - TRAIL / 8800 m

Pour les 15 et 5 km, un « sac poubelle » de la couleur correspondant à votre épreuve vous sera remis lors du retrait des dossards, dans lequel vous pouvez mettre des affaires de rechange. Notez votre n° de dossard sur ce sac, déposez le dans le véhicule ou la remorque correspondant à votre distance, stationné sur la Place Marmontel. Il vous sera remis par l'organisation à l'arrivée.

INSCRIPTIONS

Pour participer, votre équipe doit être constituée de deux personnes (2 hommes ou 2 femmes ou mixte : 1 homme et 1 femme) sachant nager, et capables de nager et courir de longues distances de façon répétée. Ils ont pour obligation de rester ensemble tout au long de l'épreuve, de se porter secours mutuellement et doivent passer la ligne d'arrivée ensemble. Le format XS – 5km peut aussi être réalisé en individuel.

Âges minimums des participants :

- Format L – 25 km / M - 15 km : ≥ 18 ans
- Format XS - 5 km : ≥ 14 ans

Pour valider leur inscription, tous les concurrents doivent présenter :

Une copie de leur licence triathlon (année en cours) ou un certificat médical datant de moins d'un an à la date de l'épreuve autorisant la pratique, en compétition, de la course à pied et de la natation, ou du triathlon, + une autorisation parentale, s'ils sont mineurs ainsi qu'une pièce d'identité valable + Pass Compétition obligatoire pour les non licenciés Triathlon. Ils doivent se présenter en binôme (si format duo), échanger et retirer leur sac.

DROITS D'ENGAGEMENT

	Jusqu'au 15/06/2019	Dès le 16/06/2019
EN EQUIPE		
Format L - 25 km	90 €	100 €
Format M - 15 km	60 €	70 €
Format XS - 5 km	25 €	30 €
EN INDIVIDUEL		
Format XS - 5 km	15 €	15 €

+ si non licencié F.F.TRI, **Pass Assurance OBLIGATOIRE** : 2 €/pers. (reversé à la Fédération de Triathlon)

Option Annulation : + 6 €/pers. Remboursement de votre épreuve, sous réserve de prévenir la responsable inscription avant le 06/07. Frais de restauration et d'hébergements non remboursables

Pour respecter notre volonté de produire moins de papier, nous privilégions les inscriptions en ligne.

Les inscriptions papiers seront majorées de 3€.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards a lieu Place Marmontel à Bort-les-Orgues :

- Le vendredi de 15h à 22h
- Le samedi de 6h15 à 9h

L'organisation fournit le bonnet de bain et les chasubles si besoin.

Le reste de l'équipement est à la charge du concurrent.

DEPARTS

Sur la crête du barrage de Bort-les-Orgues :

A environ 9h30 pour le 25 km, puis 9h35 pour le 15 km et 9h40 pour le 5 km.

L'accès à la crête du barrage se fait en navettes à partir de 8h depuis la Place Marmontel en centre-ville.

ARRIVEES

- Format L 25 km : Arrivée Place Marmontel, centre-ville de Bort-les-Orgues
- Format M 15 km : Arrivée Plage de la Grange Haute – retour en bateau au Château de Val, puis retour en bus de Val jusqu'à la Place Marmontel, centre-ville de Bort-les-Orgues.
- Format XS 5 km : Arrivée Château de Val - retour en bus de Val à la Place Marmontel, centre-ville de Bort

RAVITAILLEMENTS

Lieux des ravitaillements solides et liquides du 25 km :

1-Val – km 5 (Arrivée du XS)

2-Thynières

3-Outreval

4-Les Aubazines

Lieux des ravitaillements solides et liquides du 15 km :

1-Val – km 5 (Arrivée du XS)

2-Thynières

3-La Grange Haute

Attention, pas de gobelets sur les ravitaillements. Nous vous conseillons d'être muni de flasque.

Nous rappelons qu'une réserve d'eau est obligatoire et attirons votre attention sur la possibilité de fortes chaleurs.

BALISAGES

Le fléchage du circuit est matérialisé par des panneaux ou de la rubalise retirés le lendemain de l'épreuve.

SANITAIRES

Les douches sont au Stade Municipal, les sanitaires au Stade, Grand Hall et à la salle Jean Moulin, tous situés autour du parking du Stade, à proximité du centre-ville de Bort-les-Orgues. Soyez responsables et partageurs, vous êtes nombreux, limitez la consommation d'eau, et surtout d'eau chaude sous la douche, pour que chacun puisse en bénéficier.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX PARTICIPANTS SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION

- Il est formellement interdit de prendre part à la course sans dossard.
- L'assistance en ravitaillement ou en aide matérielle extérieure est autorisée exclusivement sur les zones de ravitaillement. Le non-respect de la règle entraînera une disqualification immédiate.
- Le numéro du participant doit toujours être visible, notamment lors du passage aux points de contrôle et sur la ligne d'arrivée.
- Concernant les portions de routes veuillez respecter le code de la route, soyez prudent.
- Respecter les bénévoles, sans eux, il n'y a pas de courses possibles.
- Respecter la nature et l'environnement qui nous prête ses chemins : ne jeter pas de débris.
- Respecter la faune et la flore, le milieu dans lequel vous évoluez est fragile, prenez en soin. Vous êtes dans un espace Natura 2000 soumis à autorisation, soyez responsables.
- Respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation et de la sécurité des participants.
- Faites preuve de respect envers les autres concurrents et envers vous-même ; votre principal adversaire c'est vous.
- Venez en aide à un concurrent en situation dangereuse.
- Soyez solidaires, n'hésitez pas à encourager les autres.
- Offrez vos sourires à la population locale, elle est là pour vous soutenir.
- Profitez pleinement des superbes paysages de la vallée de la Haute Dordogne et des magnifiques panoramas sur le Puy de Sancy et le Puy Mary.
- Les organisateurs mettent en place sur l'ensemble du parcours un dispositif « sécurité » et assistance composée de secouristes et médecins. Les frais (hospitaliers, radios, pharmaceutiques....) ne sont pas pris en charge par l'organisation.
- Le personnel médical et les secouristes peuvent arrêter un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est pas en mesure de poursuivre sans risque pour sa santé ou sa vie, en lui enlevant son dossard.

DU FAIT DE SON ENGAGEMENT

Le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepté le présent règlement et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou image le représentant.

À tout moment, l'organisation d'AQUATERRA se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs en cas de force majeure. Aucun droit d'inscription ou autres frais ne pourraient être remboursés.